

Bal de l'escalade
de l'AHCVV
samedi 13 décembre
dès 20h
"sous les canons"

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 89 - automne 2003 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: J.D. LORMAND
tirage 6000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 GENEVE 3
ont participé à ce numéro: J.D. Lormand (jdl), M-F Spielmann(mfs),
R. Juon(rj), N. Magnenat-Fuchs (nmf), J. Spielmann (js) et J-M. Keller(jmk)

La Boulangerie peut encore être sauvée

Vous avez été 3132 personnes à signer la pétition «pour la sauvegarde de la boulangerie Péclard». Une pétition lancée par les deux associations du quartier de la vieille-ville, l'AHCVV et l'AVV, qui ont décidé d'unir leurs forces. Visiteurs de la vieille-ville, habitants, commerçants, travailleurs, vous avez tous demandé aux autorités de trouver un moyen de maintenir une boulangerie artisanale sur la place du Bourg-de-Four. Une boulangerie plus que centenaire, qui représente l'un des derniers magasins d'alimentation du quartier avec production de pain artisanal.

Le Conseil Municipal a accepté sans ambiguïté cette pétition en demandant le maintien d'une boulangerie traditionnelle et une promotion active en faveur du maintien des commerces de proximité en vieille-ville, afin de répondre au besoin légitime des habitants et des usagers.

Ces deux recommandations ont été adoptées sans opposition, elles mettent également en lumière le souci qu'ont nos autorités de tenir compte de l'avis du citoyen.

Mais le compte à rebours a commencé pour la boulangerie: les époux Péclard devront officiellement quitter leur commerce fin novembre 2003.

Aux dernières nouvelles la boulangerie cessera ses activités à la fin de l'année.

Une nouvelle démarche a été initiée par les deux associations auprès du nouveau propriétaire de l'immeuble, dans le but de trouver une solution permettant le maintien d'une boulangerie artisanale à cet endroit.

Au delà de cette boulangerie, il s'agit aussi de préserver les magasins utiles à la population de notre quartier. Nous ne pouvons accepter de voir disparaître sans réagir les petits commerçants du centre-ville. Nous voulons que ces commerçants puissent continuer à travailler de manière traditionnelle, comme c'est le cas de la boulangerie Péclard, laquelle réalise un chiffre d'affaires suffisant pour assurer la pérennité de cette entreprise et il est possible de trouver des jeunes disposés à reprendre ce commerce.

Le nouveau propriétaire du 16 Bourg-de-Four est parfaitement dans son droit et a entamé dès l'achat un dialogue constructif pour résoudre le problème de cette boulangerie de quartier. Entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs il n'y a pas toujours incompatibilité, il y a certainement un terrain d'entente qu'il est encore possible de trouver. *mfs*

Changement dans la continuité!

edito

Lors de sa dernière assemblée générale, l'AHCVV s'est dotée d'un nouveau président: Jean-Dominique Lormand a remplacé Philippe Huguelet qui, après 3 ans à la tête de notre association, s'en est allé vivre dans un autre quartier...

Depuis sa création, il y a 23 ans, huit président(e)s se sont ainsi succédé à l'AHCVV. Chacun avec son style, ses intérêts, sa disponibilité, ses compétences. Un fil conducteur a néanmoins permis à l'association de garder cohésion et pertinence, les buts de l'AHCVV, à savoir:

- 1.- promouvoir et défendre les intérêts collectifs et individuels des habitants du quartier;
- 2.- maintenir le caractère résidentiel du quartier en y développant la qualité de la vie et les logements familiaux, en y protégeant le patrimoine et les commerces indispensables;
- 3.- entretenir des contacts avec les associations et sociétés poursuivant des buts analogues et avec les autorités.

Ces buts sont toujours d'actualité et peut-être plus encore aujourd'hui qu'au début des années 80. Un slogan cher à l'AHCVV les résume: «la qualité de la ville, la qualité de la vie».

Ils seront encore à la fois la motivation et la ligne de force des actions que nous comptons mener ces prochains mois.

L'un de ces objectifs nous interroge particulièrement aujourd'hui: «protéger le patrimoine et les commerces indispensables».

Un commerce traditionnel que nous avons toujours connu est en effet sur le point de disparaître: la dernière boulangerie artisanale du centre-ville, la boulangerie Péclard. D'autres sont en sursis.

Le centre-ville est ainsi en train de perdre des commerces qui, depuis des générations, ont offert aux habitants et usagers de la vieille-ville et du centre-ville un service de qualité, une variété dans le choix des produits, un contact personnalisé, souvent une grande disponibilité pour écouter, pour conseiller.

Ceux que l'on appelle ironiquement les grandes enseignes et le commerce de luxe grignotent du terrain et les petits commerçants se transforment petit à petit en une espèce en voie de disparition.

Ces commerçants traditionnels font pourtant partie de ce patrimoine vivant que nous ne pouvons pas brader sans réagir.

Les pessimistes diront que c'est irrémédiable, qu'il faut vivre avec son temps, qu'il ne sert à rien d'être nos-

talgique. Je pense que la question est ailleurs, la question est de clairement décider du mode de société que nous voulons transmettre à nos enfants. Je suis convaincu que cette lente disparition n'est pas une fatalité. Ce qui est fatal, par contre, c'est de baisser les bras et de se laisser entraîner par la facilité. Il est encore temps de réagir et nous en avons, ensemble, les moyens.

Merevient une histoire ancienne: il y a bien des années je faisais partie d'une association de consommateurs genevois. L'un de nous apprit qu'un petit producteur de légumes valaisan était dans une situation désespérée.

Il avait récolté des carottes au moment où le cours de la carotte chutait en deçà du prix de production. Ses concurrents, plus puissants, avaient les moyens de mettre leur stock de carottes en «veilleuse» sous du sable, en attendant que le cours de la carotte remonte. Lui n'en avait pas la possibilité: il allait perdre ses carottes, il allait perdre son capital...

Nous avons alors décidé d'utiliser notre réseau pour aider ce petit producteur en proposant à chacun des membres de notre association de s'engager à acheter quelques kilos de carottes. Cette proposition était assortie d'une énumération des différents usages culinaires de ce légume si banal. Nous avons ainsi sauvé ce petit producteur et également découvert, pour certains en tout cas, la tourte à la carotte, le jus de carotte au citron, etc.

Cette anecdote est pour moi un exemple symbolique de ce que la «solidarité citoyenne» peut obtenir: elle démontre le pouvoir que des consommateurs peuvent avoir si le nombre s'allie à l'intention. L'histoire récente nous montre comment les choix des consommateurs, irrationnels parfois, peuvent mettre en péril des entreprises florissantes. Les difficultés des compagnies aériennes aux Etats-Unis et ailleurs sont là pour nous le rappeler...

Mais revenons à Péclard. Seule une association comme la nôtre peut, en l'état actuel des dossiers, (re)donner encore à ce type de commerce la place qui lui revient. Elle peut pour le moins donner un signe fort tant aux commerçants eux-mêmes qu'aux autorités. C'est peut-être simplement une question de reconnaissance et donc de dignité.

jdl

Association des Restaurants Scolaires Cité-Rive

p.a. Claire Ragno Paquier - 6, rue du
Conseil-Général - 1205 Genève
Tél. privé: 022.329.87.07

Madame, Monsieur, chers Parents,
Le comité de l'Association des Restau-
rants Scolaires a le plaisir de vous
inviter à son

**ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
Lundi 24 novembre 2003
Ecole Ferdinand-Hodler
Local du restaurant scolaire de
20h00 à 21h30
Ordre du jour**

1. Rapport d'activité 2002 - 2003
2. Rapport du trésorier et approbation
des comptes pour l'exercice 02 - 03
3. Démissions et candidatures au
Comité de l'Association des restaurants
scolaires Cité-Rive
4. Divers

*VOUS SAVEZ
OU
VOUS NE SAVEZ PAS:*

Que si votre enfant peut fréquenter le
restaurant scolaire, c'est qu'un comité
formé de bénévoles en assure le fonction-
nement... Que pour fonctionner ce comité
doit se composer d'au moins cinq person-
nes!

A l'issue de la dernière assemblée gé-
nérale, le comité s'est vu renforcé de nou-
veaux membres dynamiques et fonctionne
aujourd'hui selon une nouvelle formule
collégiale.

Pour renouveler les forces, nous cher-
chons de nouveaux membres, qui soient
prêts (es) à s'engager, notamment dans un
groupe de «contrôle qualité», dans le con-
tact avec les différents partenaires de l'As-
sociation ou encore dans le secrétariat
(convocations, pv, ...)

Un rafraîchissement sera offert à l'issue
de la séance.

Adieu à madame Lise Micheli

Pinocchio, le magasin de jouets de la rue
Etienne-Dumont, a perdu ce printemps sa
patronne. Pour l'AHCVV, madame
Micheli fut un fidèle soutien depuis la
création de notre association, il y a plus de
20 ans. Dès le début, elle nous a soutenus
en adhérant à notre association et, surtout,
ce fut la plus fidèle commerçante à pub-
lier des annonces dans notre *Journal des
habitants*.

Il faut se rappeler qu'à cette époque nous
étions en désaccord avec l'association
(AVV) de la Vieille-Ville, composée et
dirigée par des commerçants du quartier.
Nos combats de l'époque consistaient à
limiter la circulation automobile dans le
quartier. Nous avions lancé et gagné le
référéndum contre le parking de l'Obser-
vatoire, fait fermer le parking de la place
du Bourg-de-Four, fait évacuer les voitu-
res des parlementaires du Grand Conseil
et du conseil municipal de la Treille, etc.
Mme Micheli a été parmi les commer-
çants qui nous ont soutenu.

On raconte que lors d'une manifestation
qui avait consisté à fermer boutique et à
recouvrir les vitrines de journaux, ma-
dame Micheli et d'autres commerçants
refusèrent de s'associer à ce mouvement.
Certes, ceci n'est plus que de l'histoire
ancienne. Les terrasses du Bourg-de-Four
sont désormais bondées et nos relations
avec l'Association de la Vieille-Ville sont
parfaitement courtoises.

Madame Micheli était une figure du quar-
tier qu'elle connaissait depuis son en-
fance. Combien de fois nous arrêtons-
nous dans son magasin, soit pour acheter
un jouet pour nos enfants, soit pour ba-
billonner et faire le point sur le quartier?

Aujourd'hui, son fils Alexandre et ses
trois soeurs ont réussi à perpétuer le sou-
venir de leur mère en remettant le magasi-
n à messieurs Yves Menu, Brad Bohnert
et à madame Savoy-Bohnert. Pinocchio
est ainsi assuré de continuer à enchanter
les enfants de la Vieille-Ville.

L'AHCVV présente toute sa sympathie
aux enfants de madame Micheli et ses
vœux de pleine réussite à la nouvelle
équipe Pinocchio.

tj

Echo du Conseil Municipal

A la suite d'une question écrite d'un
conseiller municipal, à propos des ris-
ques d'accidents dont pourraient-être
victimes des enfants lorsqu'ils sortent
en courant de leur immeuble de la rue
Tabazan, le maire Christian Ferrazino
explique dans sa réponse que l'OTC,
service cantonal de la circulation, es-
time qu'il n'y a aucun risque sérieux,
car peu de circulation !

Pour celles et ceux qui connaissent
cette rue, on sait que lorsqu'il y a un
bouchon à la rue Beauregard, des mo-
tos, des scooters, voire des voitures
prennent ce raccourci pour déboucher
au bas de la rue et forcer le passage pour
gagner quelques places dans la file en
attente au stop. L'AHCVV va engager
de nouvelles démarches pour faire sup-

Autre problème refusé par les autori-
tés : la création d'un passage pour
piétons en face du Palais Eynard. Donc
on continue

Signalons encore le cas du giratoire
peint sur la chaussée à l'entrée de la
rue des Chaudronniers.

Le conseil municipal s'est ému, tout le
monde trouve ce "cercle", vilain et peu
utile. Le maire a donc pris les devants
pour présenter un projet d'aménage-
ment de ce secteur. Mais, dans sa
grande sagesse, au vu de l'importance
des problèmes posés aussi bien à pro-
pos de l'esthétique de l'aménagement
que du coût de l'opération, le conseil
municipal attend des précisions de l'or-
gane exécutif de la Ville.

Les cadrans solaires de la Vieille-Ville

Nous débutons dans ce numéro la
présentation d'une série de cad-
rans solaires.

A vous de trouver leur lieu, puis
de nous aider à comprendre leur
origine et leur signification.

Le cadran publié dans ce numéro
suscite beaucoup de questions et
laisse souvent le visiteur perplexe.

Nous publierons volontiers dans
notre prochain numéro vos ré-
ponses et commentaires.

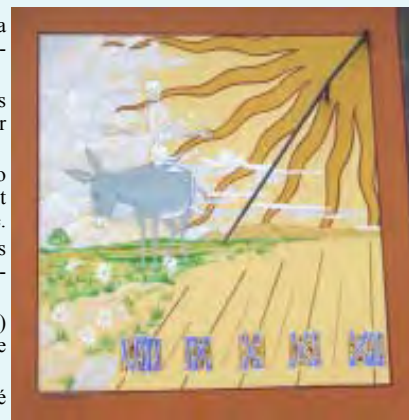
Le plus jeune et le plus ancien(ne)
à nous donner une bonne réponse
serons récompensés.

Au fait, avez vous déjà dénombré
le nombre de cadran solaires ins-
tallés dans le périmètre de la
Vieille-Ville ?

Êtes-vous certain(e)s d'être passé(e)s partout?

Avec le journal de l'AHCVV nous ferons
ensemble, numéro après numéro, le tour des
cadrans solaires de notre quartier

js



*Envoyer vos réponses à
l'adresse suivante:*

L'AHCVV
case postale 3029
1211 GENEVE



LUDIVINE

le 28 avril au 4, rue Beauregard

SOFIA ELETTRA

le 9 mai au 9, place du Bourg-de-
Four

ALBA et ELIO

le 23 juin au 1, rue René-Louis-
Piachaud

GREGOIRE SAMUEL

le 29 août au 28, rue Saint-Leger

nmf

C'était aussi la rentrée du côté de la Madeleine!

Après un été ensoleillé, petits et grands
se sont retrouvés à la Madeleine des
enfants. L'institution a repris toutes ses
activités. Voici le programme que vous
propose l'Eveil culturel.

La musique sera le fil conducteur de
cette saison. Les enfants nous démontrent
dès le premier âge qu'ils y sont très
sensibles. Nous allons les inciter à en
découvrir différentes facettes,
notamment à travers des sons, des
concerts, des chansons.

Cela a débuté le 22 septembre dernier,
lors de la journée sans voiture: un concert
de musique africaine a été organisé sur
la terrasse de la Madeleine des enfants
avec Kara et ses musiciens (atelier ethno-
musical).

Notre traditionnel brunch a eu lieu le
dimanche 28 septembre. C'était
l'occasion pour toutes les personnes
intéressées par les activités de la
Madeleine des enfants de se rencontrer
autour d'un buffet. Diverses animations
ont été organisées et des infor-mations
concernant le programme de l'Eveil
culturel ont été données.

Dès le 1^{er} octobre et jusqu'au 20
novembre nous accueillerons une
exposition d'instruments géants
intitulée « Alice au pays des oreilles »,
conçue par Etienne Favre pour les tout
petits comme pour les plus grands.

Une quinzaine d'instruments à
découvrir : l'escabeau musical, le
« bottlephone », les dalles sonores, la

roue musicale et même un clavier géant
sur lequel il est permis de marcher. Un
univers magique où tout est musique et
harmonie.

En manipulant ces structures musicales,
toutes différentes, la musique devient
une expression corporelle et les
premières notes deviennent un jeu.

Cet apprentissage adapté à la vitalité
naturelle des tout petits est en fait une
éducation sensorielle qui favorisera plus
tard l'adaptation à une école de musique.

Fin novembre, dans le cadre d'un
colloque sur les droits de l'enfant
organisé par la délégation à la petite
enfance, aura lieu une exposition de
photos d'Hélène Tobler, intitulée
« Mouvement, Rencontre, Jeu ». Entrée
libre.

La suite du programme sera indiquée
dans la prochaine édition. A noter d'ores
et déjà un concert de musique classique
au temple de la Madeleine pour des
enfants de 3 à 5 ans, dans le cadre des
animadeleines qui, cette année, seront
festives et musicales.

Important : les parents à la recherche
d'une place d'accueil pour leur enfant
n'ont plus la possibilité de s'inscrire
directement au secrétariat de la
Madeleine des Enfants.
Un bureau a été mis en place à cet effet
et centralise toutes les demandes.

Il s'agit du BIPE,

Le journal de l'AHCVV

Vous trouverez dans ce numéro du journal quelques idées pour l'avenir de l'AHCVV exprimées par son nouveau président. Vous y trouverez des appels à l'aide....

Vous y trouverez les réactions de nos élus à certaines revendications des habitants du centre, des échos du Conseil municipal.

Vous y trouverez surtout les programmes de nombreuses associations de notre quartier. Ceci démontre le dynamisme associatif de notre «territoire» Des informations concernant d'autres associations devrait agrémenter les numéros suivants.

Cette ouverture au tissu associatif répond clairement au 3^{ème} objectif de l'AHCVV (voir éditio) et nous souhaitons la renforcer.

Ce journal est également le vôtre. Si vous avez envie de faire part aux habitants du quartier de vos préoccupations, de vos inquiétudes, de vos satisfactions ces colonnes vous sont ouvertes.

Notre journal devrait paraître systématiquement à chaque saison comme cela fut le cas. Le plus souvent, depuis la création de l'AHCVV en 1980.

Son contenu devrait évoluer cependant pour répondre mieux aux buts de notre association et à nos contraintes.

Nous souhaitons offrir aux habitants du centre-ville un journal organisé en rubriques qui reviendront systématiquement à

chaque édition. Nous souhaitons ouvrir plus largement cet espace d'échange aux habitants, aux commerçants, aux autres associations de quartiers.

Une rubrique CVD (Centre Ville Débrouille) par exemple, où seront données réponses à des questions bien pragmatiques: à qui confier dans le centre-ville son chat lors d'un départ en vacances? Où trouver des croissants frais le dimanche matin?

Où mettre la voiture d'amis venus nous voir d'Espagne?

Existe-t-il dans le centre-ville une salle pour rassembler un groupe de 30 personnes et à quel prix?

Comment trouver une aide ménagère? Comment faire livrer des repas à domicile pour une personne âgée? etc.

Une rubrique *assied*, une rubrique *notre territoire*, où un profil du centre-ville sera patiemment croqué: Recensement des bâtiments qui sont propriété de la ville et de l'état, type d'habitants, type de commerces, etc... Une rubrique *événements*, une rubrique *arrivées-départs*, une rubrique *ra-leurs*, une rubrique *bilans*, une rubrique *commerces*, une rubrique *patrimoine*, etc.

Patience, vous découvrirez tout cela dans notre prochain numéro à la fin du mois de novembre et réagirez... nous l'espérons.

jdl

Des renforts...

Notre journal a pour but d'informer, d'alerter, de transmettre nos préoccupations et nos besoins du moment, dont voici le premier :

L'AHCVV a besoin de renforts, aujourd'hui plus que jamais.

Nous avons de nombreux projets en harmonie avec nos buts et qui répondent aux préoccupations actuelles des habitants du centre ville.

Par exemple : un projet «VVF (Vivre en Ville en Famille) », qui s'est donné comme objectif la réintroduction ou tout au moins le maintien des familles dans le centre ville, des familles au sens large, jeunes couples mais également adolescents, grands-parents, etc.

Un projet «nuits sans nuisances », qu'ils s'agisse de nuisances sonores, olfactives ou physiques.

Un projet «chacun sa place », axé sur le problème lancinant du parking en centre ville : une place pour chacun, habitants et usagers, et chacun à sa place.

Un projet « Papon », un projet « sur les traces de... », un projet «pailles en folie » et bien d'autres encore.

Pour réaliser tout ou partie de ces projets nous avons besoin de renforts.

Ces projets sont conçus de telle sorte que chacun, petit ou grand, pressé ou disponible, sédentaire ou de passage peut y trouver sa place.

Nous avons besoin de forces vi-

ves.

Nous avons besoin de plus de membres, ce qui permettra de maintenir et d'accroître la reconnaissance dont jouit l'association et aussi de renforcer notre légitimité lors de nos relations officielles avec les autorités publiques.

Nous avons besoin de membres sympathisants et de membres actifs qui se solidarisent avec notre démarche :

- lors d'actions ponctuelles, par exemple : recherche d'informations au registre foncier, rédaction ou simplement copie et envoi de lettres, participation à une fête, participation à une manifestation ludique et légale, relevé du taux d'occupation d'un parking, etc.

- lors d'actions plus soutenues.

Être membre de l'AHCVV

- c'est donner plus de poids à une association de quartier qui défend des intérêts individuels et collectifs et non des privilèges,

- c'est bien sûr aussi exprimer son soutien en s'acquittant d'une cotisation statutaire,

Mais c'est surtout,

- montrer, dans les faits, que les mouvements citoyens peuvent encore influencer la marche du temps, influencer, à notre niveau modeste, des choix de société dictés par nos gouvernements.

- montrer qu'indépendamment des convictions et des éventuelles appartenances politiques de chaque individu, un dénominateur commun nous réunit : le souci de garder dans nos villes la qualité de la vie, la qualité

RAPPORT AUX BÊTES
Noëlle Revaz création
27 octobre – 16 novembre
et 5 janvier – 11 janvier 2004



Mise en scène
Andrea Novicov
Scénographie
Sven Kreter
Son
Jean-Baptiste Bosshard
Jeu
Philippe Mathey

Coproduction

Théâtre Le Poche Genève
Théâtre Vidy-Lausanne E.T.E
Dans une langue totalement réinventée, l'auteur fait parler à la première personne un paysan de partout et de nulle part, emprisonné dans son incapacité à transmettre la tendresse, rudoyant femme et enfants. La rencontre avec un ouvrier portugais va bouleverser sa vie, l'engageant pour la première fois à s'interroger sur son «rapport aux femmes».

Noëlle Revaz, valaisanne d'origine, elle vit à Lausanne. Après avoir écrit plusieurs monologues et nouvelles, notamment pour la Radio Suisse Romande, son premier roman *Rapport aux bêtes* est publié chez Gallimard au printemps 2002 et reçoit le prix de la Fondation Schiller, celui de Lettres-Frontières ainsi que le Prix Audoux. Le metteur en scène François Marin porte à la scène ses nouvelles sous le titre *Quand je serai grand...* à Sion et à Lausanne en 2002. L'année suivante, elle signe une pièce radiophonique commandée par France Culture et intitulée *Sur les Berges*, ainsi que la version scénique de *Rapport aux bêtes* pour Le Poche Genève.



ABONNEMENT 6 SPECTACLES

Abonnement individuel	140.-	Abonnement duo (pour 2 personnes)	250.-
Abonnement AVS, AI, chômeurs	100.-	Abonnement de groupe minimum 10 personnes)	110.-
		Abonnement 7 premières représentations de chaque spectacle)	110.-

Le coin de l'agenda

Retenez les dates suivantes:

30 octobre	2003	Assemblée de l'APEC
1er novembre		repas maison de quartier
6 novembre	20h30	comité AHCVV
4 décembre	20h30	comité AHCVV
5 décembre fête		Saint Nicolas MQCC
6 décembre		course de l'escalade
13 décembre	20h00	bal de l'escalade AHCVV
8 janvier	2004	comité AHCVV
5 février	20h30	comité AHCVV
4 mars	20h30	comité AHCVV
20 mars	10h00	1ère feuille Treille MQCC
1 avril	20h30	comité AHCVV
6 mai	20h30	comité AHCVV
3 juin	20h30	comité AHCVV
11 juin	20h30	ma boule Saint Antoine
1 juillet	20h30	comité AHCVV

Le comité de l'AHCVV a lieu chaque premier jeudi du mois à 20h30 à la MQCC

Les membres de l'AHCVV et les habitants du quartier y sont les bienvenus.

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Elle intervient dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. De plus, tout membre cotisant de l'AHCVV profite des services de l'ASLOCA. Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion.

BULLETIN D'ADHÉSION

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

cotisation 2003: individuel Fr. 30.-- Famille: Fr. 40.-- apprentis, étudiants: Fr. 10.--)

NOM:

Prénom:

Adresse:

Bulletin à renvoyer à l'AHCVV - case postale 3029 1211 Genève 3



Maison de quartier chausse-coq



4-6 rue Chausse-Coq 1204 Genève

Tél. 022 311 00 61 fax 022 311 03 37 E-mail: mq.chaussecoq@fase.ch

enfants

atelier cuisine pour les enfants dès 7 ans; tous les mardis du 4 novembre au 2 décembre dès 16h à 18h

Centres aérés Pâques du mardi 13 au vendredi 16 avril
Été du lundi 28 juin au vendredi 2 juillet
du lundi 5 au vendredi 9 juillet

Cours - enfants dès 8 ans:

atelier des arts du cirque: salle de gym Ferdinand-Hodler, les vendredis 16h15 à 17h45 ou 17h45 à 19h15

initiation au théâtre: les lundis à la MQCC de 16h45 à 18h45 ou de 18h45 à 20h45

Mercredis rigolos : nous accueillons les enfants dès 8h à 17h30, mais sommes au complet pour l'instant.

Anniversaires : mise à disposition de notre salle pour organiser une fête d'enfants: fr. 30.-- (membres), fr. 50.-- (non-membres)

Adultes

Repas de quartier - samedi 1^{er} novembre - dès 20h apéro et exposé des nouveaux projets de l'AHCVV
20h30 repas portugais (sur inscription fr. 20.-- p/pers. + vin)
Bar, disco et danse après le repas

d'autres repas et soirées (cinéma) seront annoncés en 2004

Cours de gym mixte

Les lundis de 20h15 à 21h45 salle de gym Ferdinand-Hod



Tout public

Expo du 30 octobre au 4 novembre
Yubitza Saa, ses peintures et son dernier livre

Week-end de jeux 15-16 novembre
organisé par la Convention du jeu

Une soirée «**Slam fiction**» (impro littéraire) sera organisée avec Caméleon (atelier d'écriture)

Jeunes

Sporto allegre:

sports et jeux libres et gratuits au cycle de l'Aubépine tous les mercredis de 13h30 à 15h45 et

les samedis 8 et 22 novembre 7 et 28 février
de 19h30 6 décembre 24 avril
à 22h 10 et 24 janvier 8 et 22 mai

Horaires d'accueil à la MQCC

le mercredi 16h30 à 18h le vendredi 16h à 22h30
le jeudi 16h à 18h30 le samedi sur projet



Local musique

Un local de répétition musique peut être mis à disposition

Boums pour les 6^{èmes} et 7^{èmes}

Un samedi soir par mois
renseignements auprès de l'équipe d'animation

Quartier - Famille

Fête de la Saint-Nicolas

vendredi 5 décembre, dès 16h15
boissons et vin chaud, bricolages, musique et animations dans la rue Chausse-Coq avec St-Nicolas et Père Fouettard
dès 18h 30 raclette dans la maison

Fondue d'Escalade

samedi 6 décembre
après la course de l'Escalade (sur inscription)

Fête de la Première Feuille

samedi 20 mars
cortège avec les enfants des écoles primaires et fête sur la Treille dès 12h avec les associations du quartier

Fête de la Pétanque vendredi 11 juin

dès 16h30 troc des enfants
vers 18h tournoi de pétanque et buvette



Autres activités 2004

brunch dominical et soirée cinéma sur annonce

Renseignements auprès de l'équipe d'animation
ou auprès du secrétariat



Horaires du secrétariat
lundi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 16h
mardi : 16h - 17h30, vendredi 14h-17h30



La ludothèque

“La ludothèque de la Vieille Ville” est située juste au dessus du Rond-Point de Rive, le dos au pied du collège Calvin, nos fenêtres donnant sur la cour de l'école. Tous nos membres fondateurs, un groupe de parents qui habitaient la Vieille Ville en 1983, se sont enthousiasmés de la proposition du Conseiller Municipal Monsieur Roman Juon de créer une ludothèque dans les locaux de l'école Ferdinand-Hodler qui venait d'être sauvée de la démolition. Pour cette équipe de bénévoles, c'était le sursaut d'un quartier plein de charme qui avait perdu plus de la moitié de ses habitants en 10 ans et qui ne voulait pas mourir.

Notre ludothèque a donc presque 20 ans, c'est une petite ludothèque; 115 mètres carrés d'un seul tenant avec une mezzanine où sont installées des consoles de jeux, un baby foot et un billard. Plus de 800 jeux de sociétés, des jeux d'adresse, des jeux sportifs, des jeux pour les tous petits sont à louer pour une modique cotisation annuelle mais on peut aussi jouer sur place et notre équipe de ludothécaires se fera un plaisir de jouer avec vous et de vous conseiller. Elle accueille aussi avec joie toutes les bonnes volontés et les coups de mains pour encadrer tout ce petit monde.

Nos heures d'ouverture tout public:

mardi 15 heures / 18 heures
mercredi 9 heures 30 / 11 heures 30

Une fois par mois nous avons une matinée bricolage, les thèmes sont choisis en fonction des saisons et des événements particuliers.

Mercredi 19 novembre 2003 Couronne arlequin

Mercredi 17 décembre 2003 Noël

Mercredi 21 janvier 2004..... aimants frigo

Mercredi 25 février 2004..... Chenilles galets

Mercredi 31 mars 2004..... Pâques

Mercredi 5 mai 2004..... Fête des Mères

Mercredi 26 mai 2004 Cadres

Mercredi 9 juin 2004 Loto